



Achat sur internet, achat-france.net

Par **morgane84240**, le **28/10/2010** à **20:55**

Bonjour,

Le 4 octobre, j'ai acheté sur achat-france.net une console PS3 slim 120 Go à 165€. La page de paiement était redirigée vers un site anglais et elle était sécurisée, il y avait le cadenas et le https. Le site annonçait la livraison entre 7 et 13 jours après avoir été débité. Le 11 octobre, j'ai été débitée d'un montant de 159,90€ sous le nom de likeonline.com . J'ai donc attendu la fin des 13 jours, mais rien n'est arrivé. Ils n'ont répondu à aucun de mes mails, et je n'ai pas reçu de mail de confirmation. J'ai fait une copie écran de ma commande ainsi que de mes mails envoyés. Je m'adresse à vous afin de savoir quels recours je dois faire.

Merci de votre réponse.

Morgane Gérôme.

Par **chaber**, le **29/10/2010** à **06:16**

Bonjour

Vous postez 2 fois le même message sous la même rubrique, certainement pas mauvaise manipulation. J'en supprime donc 1

Par **picaldi**, le **06/11/2010** à **14:05**

bonjour morgane 84240 il m'es arive la meme chose debiter par likeonline et toujours pas ma console et impossible de les contacter a tu trouver une solution merci

Par **didier3938**, le **16/11/2010** à **07:14**

bonjour j'ai passer une commande le 11.11.2010. d'un montant de 22,95 bloquer avec e carte bleu il me facture 197,54 on ma retirer 21,98+1€ de commission paiement par carte on ne répond pas au mail (une arnaque ou une erreur)j'ai pas reçu ma commande j'attend une semaine pour agire avec ma banque

Par **soso**, le **29/11/2010** à **14:16**

J'ai reçu mon colis la clé USB ps3, c'est l'erreur ! je me suis débitée à 196,03€ ACHAT CB
WWW.LIKEONLINE 09.11.10
CNY 1798,16 CARTE NO 229 1CNY= 0,109016EUR
Ce n'est pas normal que le prix est tout faux. Je perds de l'argent. En plus jamais de me recevoir des mails aucunes nouvelles, c'est bizarre que c'est voleur sûrement arnaque !
Je n'ai plus commandé sur le prix-france, c'est voleur !
Il faut se porter plaite contre prix-france, que faire ? SVP aidez moi merci.

Par **jeje32**, le **30/11/2010** à **23:07**

Bonjour,
il m'est visiblement arrivé la même chose qu'à vous.
Avez-vous eu du nouveau depuis?
commande passé le 25/11/2010 et depuis rien!

Par **ricou63**, le **02/12/2010** à **22:22**

salut soso

1er recours: si tu as payé avec paypal ouvrir un litige sur le site

2eme recours: contester l'operation aupres de ta banque (aujourd'hui la police ou la gendarmerie ne prennent plus les plaintes surement a cause des stats..!
donc tu fais une lettre de contestation de l'opertaion en cause aupres de ta banque avec un demande d'opposition de ta carte=> les assurances devraient marcher!

bonne chance